

Petites affiches Gazette du Palais Quotidien Juridique Les Affiches Versaillaises

La Loi Odal

Justificatif de parution

Justificatif généré le 14/12/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

14/12/2023 Date de parution :

Département : (92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/713638

N° d'annonce : 713638

CRISTALLERIE 5

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 6.000 €

Siège social: 204 Rond-Point du Pont de Sèvres 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

809 343 734 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 11 décembre 2023 :

il a été décidé de nommer en qualité de Président Monsieur Etienne de la Boulaye domicilié 204 Rond-Point du Pont de Sèvres 92100 Boulogne-Billancourt en remplacement de Monsieur Hervé Milcent démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de Nanterre

Pour avis.

le représentant légal

Vérifier la validité de l'annonce Code de vérification : aePKcXrfR

https://digitalisation.actulegales.fr/#aePKcXrfR



